



«LES ESPOIRS DU FOOTBALL»

Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur



RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL U14 (Garçons)

(Joueurs nés en 2004)

SAISON 2017/2018

Les joueurs cités ci-dessous doivent se présenter pour un Centre de Perfectionnement le :

LUNDI 26 FÉVRIER 2018

A 14h00 au Complexe Sportif Maurice SAMBUC

Rue Raymond MARTIN - Quartier du Boulard - 13480 CABRIES

Liste des Joueurs

NOM	Prénom	CLUB
ACHAHBAR	Sofiane	ATHLETIC CLUB ARLESIEN
ACHI	Madhy	LUYNES SPORTS
AISSAOUI	Idris	FC ROUGUIERE
AMMAR	Mahrez	BUREL FC
AOURI	Esteban	ASPTT MARSEILLE
BAIADA	Damien	ISTRES F. C.
BENYOUSSA	Hamou	CLUB BEAUMONT
BOULHENDI	Rudy	LUYNES SPORTS
BOUTIN	Matheo	ATHLETIC CLUB ARLESIEN
CAFARO	Lorik	SP.C. D'AIR BEL
CAPRICE	Amay	O. DE MARSEILLE - O.M.
CORTI	Damon	SP.C. D'AIR BEL
DJILALI	Yamine	F.C. MARTIGUES
ESSIMOU	Bilel	ATHLETIC CLUB ARLESIEN
FOUAR	Mohamed	MARIGNANE GIGNAC F. C.
GHEZALI	Yacine	MARIGNANE GIGNAC FC
GUIEU	Maxime	AV.S. SIMIANE COLLONGUE
HADIDA	Ugo	A.S. MAZARGUES
HAFAFSSA	Ryad	ISTRES F.C
KAABI	Driss	SP.C. D'AIR BEL
LETTINGER	Noah	LUYNES SPORTS
LOMBARDO	Mathéo	F.C BLANCARDE CHARTREUX
MOKHTARI	Amine	SP.C. D'AIR BEL
PRIGENT	Tom	ASPTT MARSEILLE
PUPILLA	Jim	OLYMPIQUE ROVENAIN
SALVATORE	Gaetan	A.S. MAZARGUES
SEBBAN PIVIN	Nathan	F.C. LAMBESCAIN
SOULEYMANA	Akbar	BUREL FC
TORRES	Louan Bao	MARIGNANE GIGNAC F. C.
TOURBIER	Valentin	CLUB BEAUMONT
VERSINI	Giovani	O. DE MARSEILLE - O.M.
VIDAL	Baptiste	F.C. BLANCARDE CHARTREUX

Ce document fait office de convocation officielle, et d'information pour les clubs qui doivent en avvertir leur(s) joueur(s). Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro...).

OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT

- Suivi et évaluation de la promotion 2004,
- Apporter, en complément du club, des éléments de progression sur les fondamentaux du Football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu et au jeu au poste,...).

PROGRAMME

Séance de perfectionnement et oppositions.
Spécifique Gardien de But (prévoir un pantalon et maillot manches longues).

SE MUNIR

- Équipement complet de footballeur,
- Protège tibias (obligatoires à chaque séance),
- Crampons moulés (terrain synthétique),
- Gourde ou bouteille d'eau,
- Nécessaire de toilette.

DISLOCATION

Le Lundi 26 Février 2018 à 16h30.

En cas d'absence, toute information complémentaire ou cas particulier :

☎ Yoann BEUNAICHE (CTD PROVENCE) 04.91.32.04.08 / 06.20.36.58.50